

celles du PNUD, de l'ONUDI et des institutions spécialisées des Nations Unies qui ont des programmes dans le domaine du commerce, et leur seraient étroitement coordonnées;

2. Prie le Secrétaire exécutif de prendre des mesures pour établir rapidement un centre CEAE0 de promotion commerciale et de solliciter des organisations internationales et des autres institutions intéressées l'assistance technique et financière voulue pour assurer son fonctionnement efficace;

3. Invite les gouvernements des Etats Membres des Nations Unies à collaborer pleinement aux activités du centre;

4. Prie également le PNUD, l'ONUDI, le Centre CNUCED/GATT du commerce international, les institutions spécialisées des Nations Unies et les autres organes compétents d'accorder toute leur coopération et leur assistance au centre CEAE0 de promotion commerciale.

388<sup>ème</sup> séance  
29 avril 1968

92 (XXIV). Cours de formation pour l'étude des structures tarifaires et non tarifaires et des techniques de négociations commerciales

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Reconnaissant l'importance de l'expansion du commerce et de l'abaissement ou de la suppression des obstacles tarifaires et autres au commerce mondial en général et au commerce des pays en voie de développement en particulier,

Consciente du fait qu'en raison du caractère très technique des problèmes examinés lors des diverses négociations commerciales les pays en voie de développement sont handicapés par une grave pénurie de personnel hautement compétent et parfaitement au courant de ces questions complexes et des incidences des nouvelles mesures fiscales et monétaires, y compris celles qui ont trait aux systèmes fiscaux internes,

1. Prie le Secrétaire exécutif de faire faire, à l'intention des membres de la Commission qui souhaiteraient en disposer, les études des structures tarifaires, de la fiscalité interne et des politiques des prix des pays développés, ainsi que des techniques de négociations commerciales que le secrétariat jugerait nécessaires et réalisables;

2. Prie également le Secrétaire exécutif de faire le nécessaire en vue d'organiser aussitôt que possible des cycles d'études et des cours de formation avec le concours du GATT, de la CNUCED, du PNUD, d'autres organismes des Nations Unies et des pays coopérants.

388<sup>ème</sup> séance  
29 avril 1968

93 (XXIV). Etude de préinvestissement sur les réseaux de télécommunications dans la région de la CEAE0

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Consciente de l'importance des télécommunications pour le développement économique de la région,

Notant l'intérêt manifesté pour la mise en place, le plus rapidement possible, de circuits terriens à larges bandes qui relieraient les réseaux de pays limitrophes aux fins de communications à courte et moyenne distance,

Consciente de l'importance qui s'attache au développement du réseau régional conformément au Plan asiatique des télécommunications, élément du Plan mondial des télécommunications, et aux normes techniques recommandées par les comités consultatifs de l'UIT,

Constatant que le Groupe mixte CEAE0/UIT a établi un plan régional de réseaux à larges bandes, subdivisé en plusieurs plans sous-régionaux, et que la priorité a été donnée à plusieurs projets, conformément au plan susmentionné, en vue de stimuler le développement économique de la région,

Constatant en outre

1) qu'une action concertée en vue de l'établissement des projets relatifs aux télécommunications est souhaitable et qu'une étude préalable et des enquêtes sur place destinées à estimer précisément les besoins financiers et techniques sont nécessaires,

2) qu'il est nécessaire d'étudier et de proposer des barèmes satisfaisants de tarifs pour toute la région,

3) qu'il faut s'assurer le concours d'une équipe d'experts hautement compétents pour les enquêtes et études en question,